

Quels dispositifs et institutions pour une gouvernance responsable, quelles instances promouvoir pour une mise en œuvre effective et équitable des textes ?

Comment reconstruire les accords sociaux agriculteurs éleveurs au sortir des turbulences de la crise en RCA ?

Awal MAHAMADOU, *Expert national en GRN, RCA, Iram*

Problématique. La grave crise sociopolitique qui a traversé le pays depuis le début des années 2010 a eu des conséquences dramatiques. Vols de bétail, exactions des groupes d'auto-défense ont poussé la presque totalité des éleveurs Mbororo centrafricains à fuir à l'étranger pour tenter d'y survivre. Que ce soit en Centrafrique, dans les pays d'accueil comme en chemin, les éleveurs perdent ainsi la plus grosse part de leur cheptel. Les organisations qui faisaient la solidité apparente de la réputée Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains, GIP et FELGIP sont démantelées. Les dépôts vétérinaires et le siège de la FNEC sont pillés. Les lieux des campements des éleveurs qui sont partis en exode sont rapidement recolonisés par des agriculteurs à la recherche de terres fertilisées par le séjour du bétail. Depuis 2017 un mouvement de retour des éleveurs réfugiés au Cameroun s'amorce grâce aux capacités de négociation de certains leaders des éleveurs. C'est ainsi un profond mouvement de recomposition de l'espace qui est à soutenir au vu des changements intervenus dans les espaces ruraux.

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. Depuis 2017, l'IRAM accompagne le dialogue entre agriculteurs et éleveurs pour tenter de favoriser la reconstruction de lien social entre les communautés et la réflexion des agriculteurs et des éleveurs sur la construction d'une vision renouvelée de l'aménagement des espaces et la sécurisation du foncier agro-pastoral. Plusieurs structures locales tentent de négocier de nouvelles règles d'accès et de gestion des espaces agro-pastoraux adaptées à cette nouvelle configuration des espaces ruraux.

Principaux résultats et conclusions de la communication. Dans ce contexte de zone de turbulences, plus qu'ailleurs encore, les démarches de dialogue entre agriculteurs et éleveurs sont indispensables pour favoriser le retour de la confiance, générer des échanges économiques et engager ainsi la réflexion collective sur la gestion des ressources pastorales communes. En ligne avec le projet de loi portant Code Foncier Agropastoral la démarche en cours d'expérimentation s'inscrit ainsi dans l'élaboration de conventions locales de gestion des espaces agro-pastoraux, notamment : i. Sécuriser le patrimoine national et les ressources naturelles tout en prenant en compte le droit coutumier ; ii. Mettre l'accent sur la décentralisation en reconnaissant les domaines fonciers des collectivités, des particuliers et des organisations agro-pastorales (titre 2) ; iii. Reconnaître aux communautés de base,

Dispositifs de gouvernance responsable du foncier agropastoral

notamment villageoises, une certaine jouissance des ressources foncières dans leur terroir ; iv. Garantir l'accès aux différents types d'usagers notamment aux exploitations familiales agricoles et pastorales ; iv. Veiller à une exploitation concertée et équitable de l'espace par les usagers, élaboration de plans de gestion des terres et des pâturages. Sur le terrain la démarche conduit à questionner et faire réfléchir les acteurs de la région sur deux grands thèmes cruciaux pour un développement agropastoral plus durable dans la région : i. Comment aménager l'espace agro-pastoral et développer des relations agriculture élevage qui soient porteuses de lien social et de développement économique ? ii. Comment mieux gérer les litiges bétail/champs dans le dialogue, l'équité et le respect du droit ?

Mots clefs

Foncier agro-pastoral

Dialogue entre communauté post crise

Droits négociés

